



**SOCIÉTÉ INTERNATIONALE  
D'HYDROTOMIE PERCUTANÉE  
(S.I.H.P.)**



## **COTISATIONS 2020-2021 - INSCRIPTIONS**

**NOM :** .....

**PRÉNOM :** .....

**ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE :** .....

**ADRESSE :** .....

.....

.....

.....

**TÉLÉPHONE :** .....

**E-MAIL :** .....@.....

**Formulaire à retourner après avoir été entièrement complété :**

- par e-mail à [hydrotomiepercutanee.com@gmail.com](mailto:hydrotomiepercutanee.com@gmail.com)

- ou par courrier à **Société Internationale d'Hydrotomiepercutanée  
SIHP, Dr Bernard GUEZ,**

## ADHÉSION

L'adhésion 2021 à la SIHP permet :

- d'être actif au sein de la Société International d'Hydrotomie Percutanée.
- l'accès à la Newsletter et aux dernières informations sur la pratique de l'Hydrotomie percutanée
- l'accès à son espace adhérent pour consulter et modifier ses informations personnelles.
- la possibilité de figurer sur la liste des praticiens exerçant l'Hydrotomie percutanée (seulement si le praticien le souhaite ; cette liste n'est pas un annuaire public, elle est communiquée en réponse à une demande du patient selon sa région).

*Les informations enregistrées sont réservées à l'usage exclusif de la SIHP afin de garder le contact et dans le cadre des activités prévues par l'objet de la société. [Voir la page des informations légales.](#)*

*Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant par e-mail à [info@hydrotomiepercutanee.com](mailto:info@hydrotomiepercutanee.com) ou par courrier à SIHP, 162 rue de France, 06000 Nice, France.*

## Conditions particulières

Réservé aux médecins, infirmiers ou professionnels de santé habilités à effectuer des injections sous-cutanées (selon législation du pays d'exercice).

## Informations de contact

### E-mail

[hydrotomiepercutanee.com@gmail.com](mailto:hydrotomiepercutanee.com@gmail.com)

### Téléphone

+33 6 68 79 97 89

| Cocher la case :   | Montant à reporter |
|--|--------------------|
| <input type="checkbox"/> Adhésion 2021 : Cotisation annuelle | 30,00€             |

## FORMATION COMPLÈTE

Théorie (9/10/2021) et pratique à la technique d'Hydrotomie percutanée  
(dates données après inscription selon disponibilités)

Samedi 9 octobre, 2021 à 09h30

### Information

La formation complète à la technique d'Hydrotomie percutanée comprend :

- **1 journée de cours théorique** organisée une fois par trimestre à Nice (dates des prochains cours théoriques ci-dessous)
- **2 jours de stage pratique** au cabinet médical du Dr Bernard GUEZ le mardi et le mercredi sur réservation (162 B rue de France, 06000 Nice, 5ème étage, horaires 9h30-13h00 et 14h30-20h00). Le stage pratique peut être effectué indifféremment avant ou après la formation théorique.
- **L'adhésion annuelle à la SIHP**

À noter qu'il sera nécessaire d'effectuer pour les infirmiers (ières) :

- **1 journée de stage pratique chez un référent national ou chez un des référents régionaux** (le règlement de cette journée est à effectuer directement à l'infirmier référent et non à la SIHP)

### DÉTAILS DE LA FORMATION COMPLÈTE :

- **1 journée de cours théorique :**

**Lieu de la formation : Hôtel West-End, 31 Promenade des Anglais, 06000 Nice, France**

Conférence du **Dr Bernard GUEZ**  
**9h30 à 13 heures et 14h30 à 18h**

### Programme :

- **9h30: Café d'accueil**
- **10 heures-13H:** Concept d'Hydrotomie Percutanée – Définition – Historique – Bases physiologiques et biochimiques – Données neuro anatomiques et neuro physiologiques – Les 5 unités de compétences
- Formes cliniques communes – Pharmacopée – Techniques principales – Indications – Traitement de l'arthrose par la technique de mésochelation – Exemple de traitement de la migraine, colopathie fonctionnelle, rhino sinusite, etc. . . La recherche en Hydrotomie – Conclusion.
- **13H-14H:** Déjeuner
- **14h30-16H:** Études cliniques – Protocoles thérapeutiques – Présentation de la Société Internationale d'Hydrotomie Percutanée: S.I.H.P. Diffusion de la technique – Validation scientifique – Organisation de l'enseignement – Charte de qualité des membres de la S.I.H.P. – Mauvaises pratiques à éviter.
- **16h30-17H:** Pause-café
- **17H-18H:** Création et présentation des réseaux référents médecins/infirmiers régionaux et par pays. Modèles de prescription en Hydrotomie - Évolution des objectifs de la S.I.H.P. Discussion-Questions-Réponses

## - 2 jours de stage pratique :

- Le stage pratique est effectué au cabinet de Médecine générale du Dr Bernard GUEZ, à Nice (France), **avec démonstrations cliniques sur patients de la technique d'hydrotomie percutanée.**

- **Lieu du stage :** 162 B rue de France, 06000 Nice (France), 5ème étage

- Les stages pratiques se déroulent les mardis et mercredi (9h30-13 heures et 14h-20h).

**IMPORTANT :** Après validation de votre inscription, le secrétariat de la SIHP prendra contact avec vous par téléphone ou par e-mail pour fixer une date de stage pratique en fonction des disponibilités.

Pour le stage pratique, venir :

- avec une blouse
- des sabots médicaux ou des chaussures plates

**L'adhésion 2021 à la SIHP permet :**

- d'être actif au sein de la Société International d'Hydrotomie Percutanée.
- l'accès à la Newsletter et aux dernières informations sur la pratique de l'Hydrotomie percutanée
- l'accès à son espace adhérent pour consulter et modifier ses informations personnelles.
- la possibilité de figurer sur la liste des praticiens exerçant l'Hydrotomie percutanée (seulement si le praticien le souhaite ; cette liste n'est pas un annuaire public, elle est communiquée en réponse à une demande du patient selon sa région).

**À l'issue de la formation complète (théorie + pratique), une attestation de participation à la formation est délivrée.**

À partir du 1er juillet 2021, les stages pratiques en cabinet médical seront assurés par les Dr Yannick Lemaire et le Dr Gregory Sammelian

**Aucun remboursement ne sera possible 15 jours avant la date de la réunion ou du stage.**

| <b>Cocher la case :</b>   | <b>Montant à reporter</b> |
|---|---------------------------|
| <input type="checkbox"/> MÉDECIN : théorie 9/10/2021 (100 €) + pratique (300 €)<br>+ livret d'enseignement et protocoles thérapeutiques (25 €)<br>+ adhésion (30 €)       | 455,00 €                  |
| <input type="checkbox"/> INFIRMIER (E) : théorie 9/10/2021 (100 €) + pratique (250 €)<br>+ livret d'enseignement et protocoles thérapeutiques (25 €)<br>+ adhésion (30 €) | 405,00 €                  |

## STAGE DE PERFECTIONNEMENT

À partir du 1er juillet 2021, les stages pratiques en cabinet médical seront assurés par les Dr Yannick Lemaire et le Dr Gregory Sammelian

(réservé aux praticiens ayant déjà fait leur formation complète)

### Information

Stage de perfectionnement au cabinet du Dr Bernard GUEZ à Nice les mardis ou mercredi (9h30-13 heures et 14h-20h).

- **Lieu du stage:** 162 B rue de France, 06000 Nice (France), 5ème étage

Ce stage s'adresse aux praticiens ayant déjà fait leur formation complète (théorie + pratique), et qui souhaiteraient **approfondir leur expérience clinique**.

Pour le stage pratique, venir :

- avec une blouse
- des sabots médicaux ou des chaussures plates

L'adhésion annuelle est obligatoire pour effectuer son stage.

**Après validation de votre inscription, le secrétariat de la SIHP prendra contact avec vous par téléphone ou par e-mail pour fixer une date de stage de perfectionnement en fonction des disponibilités.**



**Aucun remboursement ne sera possible 15 jours avant la date de la réunion ou du stage.**

**livret d'enseignement et protocoles thérapeutiques inclu**

| Cocher la case :   | Montant à reporter |
|--|--------------------|
| <input type="checkbox"/> MÉDECIN : Perfectionnement (1 jour)                             | 225,00 €           |
| <input type="checkbox"/> INFIRMIER (E) : Perfectionnement (1 jour)                       | 175,00 €           |
| <input type="checkbox"/> Adhésion annuelle obligatoire (à cocher, sauf si déjà adhérent) | 30,00 €            |

### Information

Hôtel Hyatt Regency Nice  
Palais de la Méditerranée  
13-15 Promenade des Anglais, 06000 Nice, France

**Samedi 25 septembre 2021**  
**9h00 à 13 heures et 14h30 à 19 heures**



# Programme 2021

9H – 9h30

Café d'accueil

9h30 – 12H

- Propriété des anesthésiques locaux
- Propriété des acides aminés
- La recherche en hydrotomie percutanée : nouvelles indications.

**Dr Bernard GUEZ**

**(Président de la S.I.H.P.) – NICE**

12H – 12h30

Propriétés des vitamines du groupe B.

**Dr Yannick LEMAIRE**

**(Coordinateur scientifique de la S.I.H.P.) – NICE**

12h30 – 13H

Propriétés du magnésium

**Dr Gregory SAMMELIAN – NICE**

13H – 14h30 Déjeuner

14h30 -16h30

Communications des membres de la SIHP au niveau national et international sur leur expérience en hydrotomie percutanée :

- Dossiers
- Cas cliniques
- Études
- Recherche

16h30 – 17H

Pause-café

17H – 17h30

État actuel sur la reconnaissance par les autorités sanitaires de l'hydrotomie percutanée.

**Dr Bernard GUEZ**

**(Président de la S.I.H.P.) – NICE**

17h30 – 18h30

Discussions, question/réponses, débats

8h30-19h

Actualités des Laboratoires

**Aucun remboursement ne sera possible 15 jours avant la date de la réunion ou du stage.**

| <b>Cocher la case :</b>  | <b>Montant à reporter</b> |
|--|---------------------------|
| <input type="checkbox"/> INSCRIPTION ANTICIPÉE (avant le 31/08/2021)               | 105,00 €                  |
| <input type="checkbox"/> INSCRIPTION TARDIVE (à partir du 01/09/2021)              | 125,00 €                  |
| <input type="checkbox"/> Je ferai une communication personnelle sur mon expérience | Gratuit                   |

|                       |         |
|-----------------------|---------|
| <b>TOTAL À RÉGLER</b> | ..... € |
|-----------------------|---------|

Pour valider l'inscription les chèques ou les virements doivent être adressés impérativement au plus tard un mois avant la date prévue, le nombre des places étant limité.

Par chèque français à l'ordre de: S.I.H.P. à l'adresse suivante:  
Dr Bernard GUEZ 162 B rue de France 06000 NICE

Par virement bancaire international à la banque BNP Paribas,  
2 Bd Victor Hugo, 06000 Nice

en indiquant Nom - Prénom et détails des règlements pour chaque participant.

|  |                       |                             |               |
|--|-----------------------|-----------------------------|---------------|
| Titulaire : SAS S.I.H.P.                 |                       |                             |               |
| Domiciliation : BNPPARB NICE (00642)     |                       |                             |               |
| Code Banque<br>30004                     | Code guichet<br>00642 | N° de compte<br>00010708111 | Clé RIB<br>57 |
| IBAN : FR76 3000 4006 4200 0107 0811 157 |                       |                             |               |
| BIC : BNPAFRPPXXX                        |                       |                             |               |

## Informations sur le traitement des données personnelles

Les informations enregistrées sont réservées à l'usage exclusif de la SIHP afin de garder le contact et dans le cadre des activités prévues par l'objet de la société voir la page des Informations légales sur le site web de la société :

<https://hydrotomiepercutanee.net/informations-legales/>.

Cependant, les personnes souhaitant que leurs coordonnées puissent être partagées avec des sociétés ou organismes partenaires de la SIHP, dans un but d'informations ou d'offres promotionnelles, peuvent le faire savoir en cochant la case ci-dessous.

Ce consentement peut être retiré à tout moment.

**Je souhaite partager mes coordonnées avec des sociétés ou organismes partenaires de la SIHP, dans un but d'informations ou d'offres promotionnelles.**

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant par e-mail à [hydrotomiepercutanee.com@gmail.com](mailto:hydrotomiepercutanee.com@gmail.com) ou par courrier à SIHP, 162 rue de France, 06000 Nice, France.

**Aucun remboursement ne sera possible 15 jours avant la date de la réunion ou du stage.**

**Date et signature:**